

MASTER

ÉTUDES EUROPÉENNES

Année 2020-2021

Mots d'accueil	p. 2
Présentation générale du Master Études Européennes	p. 3
Les objectifs de la formation	p. 4
Après le Master Études Européennes	p. 5
L'équipe pédagogique	p. 7
La première année du Master Études Européennes (règles générales d'organisation, enseignements)	p. 9
La deuxième année du Master Études Européennes (règles générales d'organisation, enseignements)	p. 14
Aperçu descriptif des enseignements ouverts en 2020-2021	p. 18

Mots d'accueil : bienvenue aux Études européennes

Toute l'équipe de l'Institut d'études européennes (IEE) de l'Université Sorbonne Nouvelle souhaite la bienvenue aux étudiant(e)s qui se sont engagé(e)s dans ce master entièrement consacré à la connaissance et à la réflexion sur la construction européenne dans toutes ses dimensions.

Vous venez de France et d'Europe pour beaucoup d'entre vous, d'ailleurs dans le monde aussi, et vos expériences et formations antérieures sont très diverses. Les intervenant(e)s, universitaires ou professionnel(le)s, sont également issu(e)s d'horizons variés.

Cette variété contribue à la richesse exceptionnelle de l'expérience étudiante de ce master, dans lequel on apprend, bien sûr, à travailler, à réfléchir et à débattre autour de toutes les questions en rapport avec l'Europe et dans lequel, aussi, on « vit » avec les expériences des autres. Il y a d'ailleurs toujours eu aux Études européennes de la Sorbonne Nouvelle une vie étudiante et une association étudiante très actives qui contribuent à cette expérience (aujourd'hui l'association EuroSorbonne).

Nous vous souhaitons d'excellents moments de travail et de convivialité aux Études européennes de la Sorbonne Nouvelle !

Pour l'équipe pédagogique et administrative,

Violaine Delteil
(Responsable du Master 1)
Frédéric Bozo
(Responsable du Master 2)
Thomas Ribémont
(Directeur de l'IEE)



Présentation générale du Master Études Européennes

Ce parcours de master en Études européennes est une formation proposée par l'Institut d'Études européennes (IEE) de l'Université Sorbonne Nouvelle.

Il s'agit d'un parcours pluridisciplinaire consacré à la construction européenne dans toutes ses dimensions, abordée à partir des principales disciplines du domaine que sont le droit, l'économie, l'histoire et la science politique.

Il comprend deux années de formation après la Licence et s'inscrit dans une cohérence et une progression sur deux ans. Le M1 et le M2 sont à ce titre conçus comme un tout.

Cursus à la fois cohérent et exigeant du point de vue académique, ce master prépare aux différents métiers de l'Europe et de l'international. Il offre une multiplicité de débouchés tant dans le secteur privé (grandes entreprises, cabinets de conseil) que dans le secteur public et associatif (régions, collectivités locales, ministères, institutions communautaires, ONG, think-tanks, centres de recherche). C'est dans cette optique qu'il inclut, en particulier, un stage obligatoire au dernier semestre. L'apprentissage de la recherche est également une dimension très importante du cursus, qui comprend notamment la réalisation d'un mémoire tout au long des deux années de la scolarité. Le master peut, à ce titre, déboucher sur un projet doctoral. Il peut aussi donner lieu à une poursuite d'études en vue d'un approfondissement (collège d'Europe) ou d'un recrutement (préparation aux concours).

Le parcours de master en Études européennes s'intègre dans la mention Études européennes et internationales de l'Université Sorbonne Nouvelle, proposée en commun avec l'Institut du monde anglophone (IMA) et le Département d'études germaniques. Il offre à ce titre aux étudiant(e)s la possibilité de suivre des enseignements remplaçant l'étude de l'Europe dans un cadre aréal plus large.

Contacts :

Institut d'Études Européennes
Centre Censier – Bureau 382 - 383 (3^{ème} étage)
13, rue Santeuil - 75005 Paris
Téléphone : (33) 01 45 87 48 98
Courriel : dept-iee@sorbonne-nouvelle.fr

Secrétariat administratif et pédagogique :

Suzanne Rodin
Courriel : suzanne.rodin@sorbonne-nouvelle.fr

Responsable de l'année de Master 1, coresponsable du master :

Violaine Delteil, Maître de conférences à la Sorbonne Nouvelle
Courriel : violaine.delteil@sorbonne-nouvelle.fr

Responsable de l'année de Master 2, coresponsable du master :

Frédéric Bozo, Professeur à la Sorbonne Nouvelle
Courriel : frederic.bozo@sorbonne-nouvelle.fr

Responsable des stages :

Thomas Ribémont, Directeur de l'Institut d'Études Européennes
Courriel : thomas.ribemont@sorbonne-nouvelle.fr

Les objectifs de la formation

Le master « Études européennes » de l'Université Sorbonne Nouvelle ambitionne tout à la fois l'excellence académique et une professionnalisation de haute qualification sur les questions européennes.

Le principal objectif du master est d'offrir aux étudiant(e)s de solides connaissances sur la construction européenne dans ses dimensions économiques, historiques, juridiques et politiques tout en les préparant à l'exercice d'une activité professionnelle dans ce domaine entendu au sens large. Le premier semestre de la formation offre à cet effet une UE « Découverte des Métiers de l'Europe », tandis que le dernier semestre comporte un stage obligatoire pour tou(te)s les étudiant(e)s. La formation accorde également une place importante et exigeante à la recherche, qui se traduit notamment par la rédaction d'un mémoire élaboré tout au long des deux années et qui fait l'objet d'une soutenance à la fin du M2. Le master peut d'ailleurs déboucher sur un doctorat dans l'une des disciplines mentionnées ci-dessus.

Cet objectif résulte d'un double constat :

- ✓ L'importance croissante des politiques communautaires combinées à l'eupéanisation des politiques nationales, des relations extérieures et des stratégies économiques, exigeant de la part d'un nombre toujours plus grand de professionnels une connaissance théorique des institutions communautaires et de leur évolution, une compréhension pratique des stratégies propres des différents acteurs européens et une expérience concrète des exigences de la négociation et de la gestion dans un cadre européen ;
- ✓ Le besoin de spécialistes des questions européennes travaillant dans les secteurs public et privé et maîtrisant notamment les modes d'élaboration, d'application et d'évaluation des politiques communautaires.

Cette formation est résolument pluridisciplinaire (droit, économie, histoire et science politique). Elle offre par ailleurs des spécialisations thématiques, pour lesquelles les différentes disciplines se complètent. Plusieurs axes sont ainsi proposés, permettant une approche matricielle du parcours :

- ✓ Construction européenne et relations internationales ;
- ✓ Intégration européenne : institutions, acteurs et politiques publiques ;
- ✓ Constructions politiques et juridiques de l'UE ;
- ✓ Cultures, identités et transferts en Europe.

En outre, la possibilité de suivre un enseignement en dehors de l'Institut d'études européennes est offerte à chaque semestre (« ouverture Europe-Monde »).

L'étude d'au moins une langue étrangère est obligatoire et elle peut être associée à un domaine de spécialité. Une formation en français langue étrangère (FLE) est possible pour les étudiants étrangers.

Une fois les connaissances de base acquises au cours de la 1^{ère} année, qui comporte en particulier des enseignements fondamentaux dans chaque discipline aux deux semestres, et sur la base d'une incitation à adopter une approche transversale dans le travail d'analyse, ces connaissances se trouvent confortées au premier semestre de la 2^{ème} année par des séminaires orientés vers la recherche et l'analyse ainsi que par des ateliers visant à donner les outils nécessaires aux techniques de montage de projets, de négociation commerciale et politique, de gestion financière et de lobbying. Ces ateliers (pratiques de simulation, études de cas, etc.) font appel à des professionnels (experts, consultants, etc.) issus de différents types de structures (institutions, entreprises, associations, etc.) Le second semestre de la deuxième année est consacré à l'achèvement du mémoire de recherche et au stage et ne comporte donc pas d'enseignements, ces derniers étant concentrés sur trois semestres.

Après le Master Études Européennes

Afin d'accompagner les étudiant(e)s dans leur projet professionnel, l'UE « Découverte des Métiers de l'Europe » propose notamment des journées de présentation de ces métiers, qui font intervenir d'ancien(ne)s étudiant(e)s se trouvant aujourd'hui dans des postes à responsabilité sur les affaires européennes. Ces journées et, plus généralement, la mobilisation du réseau des alumni/ae, y compris grâce à l'association EuroSorbonne, constituent un moyen d'information privilégié sur les stages et les débouchés professionnels de nos formations.

Les débouchés offerts par la formation se caractérisent par leur grande diversité tant du point de vue géographique que sectoriel, reflétant la richesse des parcours des étudiant(e)s qui effectuent leur scolarité dans la formation. Les diplômé(e)s du master Études européennes sont en effet susceptibles de travailler non seulement en France et dans les autres Etats-membres de l'UE mais également à l'international, y compris hors d'Europe. A cet égard, les élargissements de l'Union ont amplifié les besoins des acteurs publics et privés en spécialistes des questions européennes (entreprises, organisations non gouvernementales, administrations chargées des affaires européennes des différents pays concernés.)

Il convient de souligner combien les autorités publiques sont intéressées par le profil de nos étudiant(e)s. Cela vaut pour les organes communautaires qui recrutent en particulier ceux d'entre eux originaires des nouveaux États membres (directions générales de la Commission, Parlement européen, représentations permanentes à Bruxelles, délégations européennes dans les pays tiers, Comité des régions, Confédération européenne des syndicats, bureaux techniques). Mais cela vaut également pour les autorités nationales qui s'adjoignent par la voie de la titularisation ou de la contractualisation certains de nos ancien(ne)s étudiant(e)s pour suivre les dossiers à dimension communautaire (ministères, ambassades, consulats, centres culturels, directions d'affaires européennes, préfetures et mairies, conseils régionaux, institutions de recherche ou d'enseignement supérieur, etc.). Les collectivités territoriales font également de plus en plus appel à des spécialistes des questions européennes afin de monter des projets financés en partie par les fonds structurels communautaires et conduire des négociations avec les échelons supérieurs au sujet de textes communautaires qui les affectent chaque jour davantage (régions, départements, communes, établissements publics).

Quant aux acteurs privés et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, ils sont nombreux à rechercher les étudiant(e)s issus de notre formation. Grandes entreprises (BP, Renault, Toyota, SNCF, La Poste), cabinets d'affaires publiques (Publicis, PwC, Burston Marsteller, Hill&Knowlton, etc.), think-tanks (Confrontations Europe, Notre Europe, Terra Nova, EuropaNova, etc.), associations culturelles et artistiques (Europa Nostra, pépinière des jeunes artistes, AFPA, etc.), groupes écologiques, organisations non gouvernementales (Action contre la Faim, le Secours catholique, Amnesty International, Attac, European Women's lobby, Reporters sans frontières, Médecins sans frontières, etc.), groupes de média (Deutsche Welle par ex.) recrutent parmi nos ancien(ne)s étudiant(e)s.

En outre, en raison des enseignements pluridisciplinaires qu'il propose, le master Études Européennes offre, dès sa première année et en fonction du parcours de l'étudiant(e), un bon niveau de préparation pour les concours d'admission dans les institutions nationales, européennes ou internationales, qui exigent de plus en plus des connaissances multidimensionnelles et une maîtrise des questions communautaires. Il est également à noter que chaque année plusieurs étudiant(e)s sont admis(es) au Collège d'Europe (Bruges/Natolin).

Enfin, certain(e)s étudiant(e)s poursuivent des études de doctorat au sein de l'école doctorale Mondes Anglophones, Germanophones, Indiens, Iraniens et Etudes Européennes (ED 625, MAGIIE) de la Sorbonne Nouvelle, qui propose des contrats doctoraux de trois ans attribués sur concours. Les doctorant(e)s, comme la plupart des enseignants-chercheurs de l'IEE, sont intégrés dans l'unité de

L'équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs rattachés à l'Institut d'Etudes Européennes

Frédéric BOZO

Professeur d'histoire
contemporaine
Sorbonne Nouvelle
Responsable du Master 2 Études
européennes
Directeur adjoint de l'IEE

Laure DELCOUR

Maître de conférences HDR de
science politique
Sorbonne Nouvelle
Responsable de la L3 Etudes
européennes
Responsable des échanges Erasmus
de l'IEE

Patrick DIEUAIDE

Maître de conférences HDR
d'économie
Sorbonne Nouvelle

Christine MANIGAND

Professeure d'histoire
contemporaine
Sorbonne Nouvelle
Directrice de l'EA Intégration et
Coopération dans l'Espace
Européen (ICEE)

Svetla MOUSSAKOVA

Maître de conférences HDR
d'histoire contemporaine
Sorbonne Nouvelle

Olivier PEIFFERT

Maître de conférences de droit
public
Sorbonne nouvelle
(actuellement en détachement)

Violaine DELTEIL

Maître de conférences d'économie
Sorbonne Nouvelle
Responsable du Master 1 Études européennes

Christine D'ESPALUNGUE

Maître de conférences de droit privé
Sorbonne Nouvelle

Lauréline FONTAINE

Professeure de droit public
Sorbonne Nouvelle

Daniel MOUCHARD

Professeur de science politique
Sorbonne Nouvelle
Directeur de l'UFR LLCSE

Roila MAVROULI

Attachée temporaire d'enseignement et de recherche
en droit
Sorbonne Nouvelle

Nicolas PROKOVAS

Enseignant associé en économie
Sorbonne Nouvelle

Thomas RIBÉMONT

Maître de conférences de science
politique
Sorbonne Nouvelle
Directeur de l'Institut d'Etudes
Européennes

Traian SANDU

PRAG HDR d'histoire contemporaine
Sorbonne Nouvelle

**Autres enseignants et professionnels intervenant régulièrement dans le Master Etudes
Européennes**

Nicolas BREMAND

Doctorant en droit

Vincent COURONNE

Docteur en droit
Ingénieur d'études à l'I.E.P. de Saint-Germain-en-Laye

Jean-Yves HAINE

Docteur en science politique
Chercheur associé à l'IFRI
Enseignant à l'ILERI

Michael MALHERBE

Consultant en communication

Fahimeh ROBIOLLE

Chargée de cours
Consultante et formatrice
ESSEC-IRENE

Julien VERCUEIL

Professeur d'économie à l'INALCO



La première année du Master Études Européennes (règles générales d'organisation, enseignements)

La première année de la formation, très intensive, vise, en deux semestres, à donner aux étudiant(e)s un socle de connaissances académiques sur l'Europe et l'Union européenne tout en les aidant à acquérir les compétences et les méthodes plus spécifiques nécessaires à l'insertion professionnelle dans les différentes carrières européennes, démarche qui a vocation à s'approfondir pendant la deuxième année du master.

La formation, pendant ces deux semestres, est d'abord consacrée à la maîtrise des grandes thématiques et des principales problématiques européennes telles qu'on peut les aborder à travers les apports des disciplines constitutives du domaine que sont l'histoire, l'économie, le droit et la science politique. Sont ainsi offerts à chaque semestre quatre cours dits « fondamentaux » (dont 3 sont obligatoires) correspondant à chacune de ces disciplines :

- ✓ Histoire de la construction européenne ;
- ✓ Economie politique ;
- ✓ L'Europe et son droit ;
- ✓ Science politique de l'Europe.

L'approche historique couvre les grandes étapes de la concrétisation de l'idée et de la construction européennes aux XX^e et XXI^e siècles. Elle intègre les relations internationales de l'Europe et les enjeux s'y rapportant aux différentes phases du processus.

En économie, l'objectif est d'étudier la construction de l'espace économique et social européen, son fonctionnement, ses relations avec d'autres entités et organisations régionales et son intégration dans la mondialisation.

En droit, il s'agit de travailler sur les assises de l'Union que sont les idées politiques ayant participé de l'histoire européenne et les droits fondamentaux reconnus comme valeurs communes ; il s'agit également de considérer les traductions juridiques de ces assises de l'Union que sont les quatre libertés fondamentales et les garanties juridictionnelles assurant leur respect.

En science politique, est privilégiée l'analyse du système politique de l'Union, les rouages qui le déterminent et les acteurs qui l'animent. Une attention est également donnée à l'analyse des politiques publiques et des systèmes politiques nationaux variablement impactés par l'UE.

Parallèlement aux enseignements « fondamentaux », les étudiant(e)s suivent à chaque semestre des séminaires de « spécialisation » (dont 3 obligatoires), organisés autour de quatre grands axes thématiques, qui leur permettent de construire un parcours plus spécifique :

- ✓ Construction européenne et relations internationales ;
- ✓ Intégration européenne : institutions, acteurs et politiques publiques ;
- ✓ Constructions politiques et juridiques en Europe ;
- ✓ Cultures, identités et transferts en Europe.

A chaque semestre, la possibilité est aussi offerte de suivre un enseignement dispensé par un autre département, dont certains en langue étrangère (« Ouverture Europe et Monde »).

Les étudiant(e) suivent aux deux semestres des enseignements obligatoires de langue et de méthodologie/épistémologie. La professionnalisation fait l'objet dès le premier semestre d'une UE

« Métiers de l'Europe » et l'initiation à la recherche donne lieu au second semestre à la rédaction d'un document d'étape (le mémoire de M1) en vue du mémoire de M2.

La liste des enseignements proposés se trouve à la fin de la présente brochure.

➤ ***Choix des enseignements et inscriptions pédagogiques***

Les étudiant(e)s doivent impérativement suivre les indications données dans les tableaux ci-dessous au moment de procéder au choix des enseignements en début de semestre. Les inscriptions pédagogiques doivent obligatoirement être faites au plus tard la première semaine de cours. Elles sont définitives et conditionnent l'accès aux cours et séminaires.

➤ ***Modalités de contrôle des connaissances***

L'assiduité aux cours est obligatoire. La validation de l'année de Master 1 repose exclusivement sur un contrôle continu des connaissances dont les modalités (MCC) sont communiquées en début de semestre (DST, fiches de lecture, exposés, etc.). Il n'y a pas d'épreuves de rattrapage en fin d'année. Pour plus d'information, se référer à la charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances de la Sorbonne Nouvelle.

➤ ***Séjours ERASMUS et autres échanges internationaux pendant l'année de Master 1***

Un séjour d'échange (Erasmus ou autres échanges internationaux) est possible (et encouragé) pendant le Master 1, en particulier dans les universités avec lesquelles l'Institut d'études européennes entretient des relations de coopération soutenues. Il n'est cependant accessible que pour les étudiant(e)s qui ont suivi les enseignements de Licence 3 au sein de l'IEE. Il donne lieu à un cadrage pédagogique préalable et à un suivi rigoureux pour assurer la compatibilité du séjour avec la cohérence de la formation.

➤ ***Stages pendant l'année de Master 1***

Il est possible d'obtenir des conventions de stage délivrées par l'Université sur autorisation de l'équipe pédagogique. Toutefois, ces stages ne peuvent être réalisés qu'en dehors des périodes d'enseignement. S'adresser au préalable au responsable des stages de l'IEE.

➤ ***Mémoire en Master 1***

Une attention particulière est portée à l'élaboration du mémoire de recherche, travail qui a vocation à se prolonger durant l'année de M2. La délimitation d'une thématique de recherche, l'élaboration d'une analyse pertinente et méthodique, ainsi que la construction d'un raisonnement cohérent et d'une méthodologie appropriée sont en effet des éléments qui préparent tant à la vie professionnelle qu'à la poursuite d'études éventuelle en doctorat. En M1, le travail sur le mémoire aboutit à un rendu d'étape, le mémoire définitif étant attendu en M2.

Ces éléments s'appuient durant la 1^{ère} année sur le dispositif suivant :

- ✓ Un cours d'introduction à la méthodologie des sciences humaines et sociales au 1^{er} semestre.
- ✓ Un cours d'introduction à l'épistémologie des sciences humaines et sociales au 2nd semestre.
- ✓ La rédaction, sous la direction d'un enseignant-chercheur de l'Institut d'études européennes, d'un document d'étape dont les objectifs et les modalités sont précisées en début d'année et qui doit s'inscrire dans la perspective des deux années de la scolarité.

Les étudiant(e)s doivent dès le début du premier semestre solliciter un directeur/une directrice de mémoire parmi les enseignant(e)s et déterminer avec elle ou lui leur sujet de recherche.

Le mémoire est rédigé en langue française. Pour les étudiants parfaitement francophones, n'ayant pas à faire leurs preuves en français et souhaitant progresser dans l'écriture en langue anglaise, il est possible de demander à rédiger le mémoire en anglais. L'autorisation est donnée après examen de la demande motivée. Un *Vademecum* relatif à la rédaction du mémoire sera mis à disposition sur le site des Etudes européennes de l'Université Sorbonne Nouvelle.

Les enseignements de la 1^{ère} année de Master 1 – Semestre 1				
ENSEIGNEMENTS DE TRONC COMMUN	18H	ECTS	Coeff.	Code UE
Cours fondamentaux obligatoires (trois cours à choisir parmi quatre)	6 H	9		
• Histoire de la construction européenne (1) : les origines de l'UE	2H	3	2	Y7FF102
• Economie politique (1) : Gouvernance et institutions de la zone euro	2H	3	2	Y7FF103
• L'Europe et son droit (1) : sources du droit en Europe	2H	3	2	Y7FF104
• Science politique de l'Europe (1) : Logiques du système politique de l'UE	2H	3	2	Y7FF105
Autres enseignements obligatoires	6H	9		
• UE « Découverte des Métiers de l'Europe »	1.5H	1	1	Y7MD202
• BET langue (dont « Actualités européennes » en anglais)	1.5H	2	1	Y7LA203
• Méthodologie BU	1H	4	1	Y7BU204
• Méthodologie du mémoire IEE	2H	2	1	Y7ME205
SEMINAIRES DE SPECIALISATION (trois à choisir dans deux blocs minimum) Attention : le nombre d'inscrits par séminaire est limité à 25 étudiants	6H	12		
Bloc 1- Constructions européennes et relations internationales				
Histoire politique comparée des pays d'Europe occidentale		4	2	Y7HI312
Organisations internationales		4	2	Y7HI313
Politiques régionales		4	2	Y7HI314
		4	2	
Bloc 2 - Intégration européenne : Institutions, acteurs et politiques publiques				
Variété des capitalismes en Europe		4	2	Y7EC322
Espace social européen et politiques publiques		4	2	Y7EC323
Intégration des Etats post-soviétiques dans l'économie mondiale (INALCO)		4	2	Y7EC325
Bloc 3 - Constructions politiques et juridiques en Europe				
Histoire des idées politiques en Europe		4	2	Y7DR332
Droits fondamentaux en Europe		4	2	Y7DR333

Droit européen de l'environnement		4	2	Y7DR334
Droit et politiques de l'UE		4	2	Y7DR335
Bloc 4 - Cultures, identités et transferts en Europe				
Histoire culturelle de l'Europe au XXème siècle		4	2	Y7EU342
Bloc 5- Ouverture Europe et Monde				
Un séminaire à choisir dans d'autres départements ou établissements y compris en langue étrangère selon liste établie annuellement en fonction de l'offre des autres établissements ou départements et de l'adéquation au parcours EE (voir liste p.30 de cette brochure).		4	2	
Les enseignements de la 1^{ère} année de Master 1 – Semestre 2				
ENSEIGNEMENTS DE TRONC COMMUN	16H	30 ECTS	Coeff.	Code UE
Cours fondamentaux obligatoires (trois à choisir parmi quatre)	6 H	6		
• Histoire de la construction européenne (2) : l'UE depuis Maastricht	2H	2	2	Y8FF102
• Economie politique (2) : Politiques économiques et controverses dans l'UE	2H	2	2	Y8FF103
• L'Europe et son droit (2): droit du marché intérieur	2H	2	2	Y8FF104
• Science politique de l'Europe (2) : Forces et comportements politiques en Europe	2H	2	2	Y8FF105
Autres enseignements obligatoires		15		
• BET langue	1.5H	2	1	Y8LA203
• Cultures numériques	1H	3	1	Y8CN204
• Epistémologie des sciences humaines et sociales	2H	2	1	Code à créer Y8EP206
• Mémoire		8	6	Y8ME205
SEMINAIRES DE SPECIALISATION (trois à choisir dans deux blocs minimum) Attention : le nombre d'inscrits par séminaire est limité à 25 étudiants	6H	9		
Bloc 1- Constructions européennes et relations internationales				
L'Europe dans la guerre froide		3	2	Y8HI312
Histoire de l'Europe centrale et orientale		3	2	Y8HI313
Politique étrangère de la France		3	2	Y8HI314
		3	2	
Relations économiques extérieures de l'UE		3	2	Y8HI316
Bloc 2 – Intégration européenne : Institutions, acteurs et politiques publiques				

Politiques publiques de l'UE		3	2	Y8EC322
Territoires et innovations en Europe		3	2	Y8EC323
Humanitaire et développement en Europe		3	2	Y8EC324
Bloc 3 - Constructions politiques et juridiques de l'UE				
Droit de l'UE : citoyenneté, immigration et justice		3	2	Y8DR332
Droit de la CEDH		3	2	Y8DR333
Bloc 4 - Cultures, identités et transferts en Europe				
Politiques culturelles comparées		3	2	Y8EU342
		3	2	
Bloc 5 - Ouverture Europe et Monde				
Un séminaire à choisir dans d'autres départements ou établissements y compris en langue étrangère selon liste établie annuellement en fonction de l'offre des autres établissements ou départements et de l'adéquation au parcours EE (voir liste p.30 de cette brochure).		3	2	

La deuxième année du Master Etudes Européennes (règles générales d'organisation, enseignements)

La deuxième année de la formation, également très exigeante, s'inscrit dans une continuité avec l'année de Master 1. Elle comporte un premier semestre consacré aux enseignements et un deuxième semestre consacré à la professionnalisation (stage) et à la recherche (achèvement du mémoire)

Les enseignements du premier semestre visent, en premier lieu, à compléter, sur la base du socle pluridisciplinaire de la première année, l'acquisition des connaissances académiques fondamentales dans le domaine des études européennes et ce en fonction d'une logique de spécialisation thématique et/ou disciplinaire. A cette fin, les séminaires proposés s'inscrivent dans quatre grands axes qui prolongent ceux de la première année :

- ✓ Construction européenne et relations internationales ;
- ✓ Intégration européenne : institutions, acteurs et politiques publiques ;
- ✓ Constructions politiques et juridiques en Europe ;
- ✓ Cultures, identités et transferts en Europe.

Comme en M1, la possibilité est aussi offerte au premier semestre du M2 de suivre un enseignement dispensé par un autre département, dont certains en langue étrangère (« Ouverture Europe et Monde »).

En second lieu, les enseignements du premier semestre visent, grâce à des ateliers à finalité pratique et professionnelle, à consolider les compétences et méthodes nécessaires à l'insertion dans les différentes carrières européennes.

Le second semestre ne comporte pas d'enseignements obligatoires. Chaque étudiant(e) doit suivre un stage de deux à six mois correspondant à la multiplicité des débouchés existants tant dans le secteur privé (entreprises, cabinets de conseil) que dans le secteur public et associatif (régions, collectivités locales, ministères, institutions communautaires, ONG, think-tanks, centres de recherche), et qui donne lieu à une brève note de stage. De même, chaque étudiant(e) doit, lors de ce second semestre, compléter son travail d'élaboration et de rédaction du mémoire, présenté à l'occasion d'une soutenance en fin d'année. L'apprentissage de la recherche reste donc une dimension très importante pendant la seconde année de la formation, qui peut à ce titre déboucher sur une poursuite d'études au niveau doctoral.

➤ *Passage/admission en M2*

Le passage en M2 est de droit pour les étudiants(e)s ayant validé la première année du master (10/20). Etant donné la structure et la cohérence du parcours, l'admission en M2 à partir d'une autre formation est en revanche exceptionnelle et ne concerne donc qu'un nombre très limité d'étudiant(e)s chaque année. Elle est prononcée par une commission pédagogique sur la base de l'examen du cursus antérieur, qui doit impérativement comprendre un socle de formation solide en études européennes ainsi qu'un projet cohérent qui justifie la démarche.

➤ *Modalités de contrôle de connaissances*

L'assiduité aux enseignements du premier semestre est obligatoire. Au second semestre, les étudiant(e)s restent impérativement en contact étroit avec l'équipe pédagogique, en particulier avec le directeur/la directrice de mémoire et avec le/la responsable des stages. La validation de l'année de M2 repose sur un contrôle continu des connaissances correspondant aux enseignements du premier semestre et dont les modalités (MCC) sont communiquées en début d'année (DST, fiches de lecture, exposés, etc.) ainsi que sur l'évaluation du mémoire, y compris la soutenance en fin de second

semestre. Il n'y a pas d'épreuves de rattrapage en fin d'année. A noter que le calcul de la note finale du M2 est annualisé même si un relevé de notes individualisé peut être obtenu en fin de premier semestre. Pour plus d'informations, se référer à la charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances de la Sorbonne Nouvelle.

➤ *Séjours ERASMUS et autres échanges internationaux pendant l'année de M2*

Un séjour d'échange (Erasmus ou autres échanges internationaux) est possible seulement au premier semestre du M2, en particulier dans les universités avec lesquelles l'Institut d'études européennes entretient des relations de coopération soutenues. Il doit cependant s'inscrire dans un projet cohérent et être validé au préalable par le responsable de la formation.

➤ *L'organisation des études*

Au premier semestre, tou(te)s les étudiant(e)s inscrit(e)s suivent une combinaison de quatre séminaires et deux ateliers ou trois séminaires et trois ateliers.

Au second semestre, tou(te)s les étudiant(e) effectuent un stage d'une durée minimale de 2 mois et maximale de 6 mois, dans un domaine ou une activité en lien avec les études européennes et en fonction de leurs centres d'intérêts et compétences disciplinaires. Les étudiant(e)s effectuent eux-mêmes les démarches de recherche de leur stage dès le premier semestre en lien avec leurs enseignants. Il donne lieu à une note qui décrit leurs activités durant le stage et qui est discutée au moment de la soutenance du mémoire.

Dans le même temps, tou(te)s les étudiant(e)s terminent la rédaction de leur mémoire de recherche dont l'élaboration s'est poursuivie au premier semestre sur la base du travail effectué en première année. Le mémoire donne lieu à une soutenance en fin d'année devant deux enseignants dont le directeur/la directrice de mémoire. Les délais supplémentaires pour la remise du mémoire ne sont accordés qu'à titre exceptionnel et sur la base d'une motivation impérieuse.

NB : étant donnée la structure de cette deuxième année du master, l'évaluation est annuelle et non semestrielle. Un relevé de notes et d'ECTS peut cependant être obtenu au terme du premier semestre.

Les enseignements de la 2^{ème} année de Master – Semestre 3				
	15.30 H à 17H30	27 ECTS	Coeff.	Code UE
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES		3		
• BET langue	1.5H	3	1	Y9LA201
SEMINAIRES DE SPECIALISATION (Choisir dans au moins deux blocs différents quatre séminaires (si deux ateliers) ou trois séminaires (si trois ateliers) Attention : le nombre d'inscrits par séminaire est limité à 25 étudiant(e)s	8H	12 ou 16		
Bloc 1- Constructions européennes et relations internationales				
Elites et opinions en Europe face au processus communautaire	2h	4	2	Y9HI312
Action extérieure de l'UE	2h	4	2	Y9HI313

Les relations Etats-Unis-Europe depuis la fin de la guerre froide	2h	4	2	Y9HI314
Politiques de voisinage et d'élargissement de l'UE	2h	4	2	Y9HI315
Bloc 2 - Intégration européenne : Institutions, acteurs et politiques publiques				
Organisations, politiques et enjeux transnationaux en Europe	2h	4	2	Y9EC321
Territoires institutions et emploi en Europe	2h	4	2	Y9EC322
Villes et territoires dans la mondialisation	2h	4	2	Y9EC323
Bloc 3 - Constructions politiques et juridiques de l'UE				
Droit de la concurrence	2h	4	2	Y9DR332
Grands enjeux constitutionnels en Europe	2h	4	2	Y9DR333
Espaces politiques européens : acteurs et structures	2h	4	2	
Bloc 4 - Cultures, identités et transferts en Europe				
Relations culturelles internationales	2h	4	2	Y9EU342
Bloc 5 - Ouverture Europe et Monde				
Un séminaire à choisir dans d'autres départements ou établissements y compris en langue étrangère selon liste établie annuellement en fonction de l'offre des autres établissements ou départements et de l'adéquation au parcours EE (voir liste p.30 de cette brochure.)		4	2	
ATELIERS Choisir trois ateliers (si trois séminaires) ou deux ateliers (si quatre séminaires) Attention : le nombre d'inscrits par atelier est limité à 25 étudiant(e)s	4H à 6H	8 ou 12		
Techniques de négociation	2h	4	2	Y9AT104
Fonds structurels européens	2h	4	2	Y9AT105
Expertises et suivis de projet	2h	4	2	Y9AT106
Communication européenne	2h	4	2	Y9AT107
Réseaux Partenariat européen	2h	4	2	Y9AT107
Lobbying européen	2h	4	2	Y9AT108
Les enseignements de la 2^{ème} année de Master – semestre 4				
		ECTS	Coeff.	
mémoire de recherche+ méthodologie (2h hebdomadaire) + note de stage + soutenance		33	6 Y0MM401	



Aperçu descriptif des enseignements ouverts en 2020-2021

➤ *MASTER 1 – Semestre 1*

✓ Cours fondamentaux

Histoire de la construction européenne (1) : les origines de l'UE (Y7FF102)

Ce cours retrace l'histoire de la construction européenne depuis les lendemains de la deuxième guerre mondiale en 1945 et jusqu'à la relance européenne qui aboutira au traité de Maastricht en 1992. Il reviendra sur la généalogie de l'idée européenne dans le temps long ainsi que sur les grands moments qui ont jalonné la mise en place des premières institutions européennes avant de s'attacher au processus qui a vu s'affirmer les communautés européennes dans la foulée de la déclaration Schuman de 1950 et des traités de Rome de 1957. (Enseignement assuré par Frédéric Bozo)

Economie politique (1) : Gouvernance et institutions de la zone euro (Y7FF103)

L'objet du cours est de présenter les différentes étapes du processus institutionnel de construction de la zone Euro depuis le Traité de Lisbonne (2009). Deux grandes questions retiendront plus particulièrement l'attention : l'examen des fondements, des règles de coordination et des procédures européennes de contrôle en matière de politique budgétaire d'un côté (pactes de stabilité, TSCG, semestre européen) ; la présentation et l'analyse des fondements de la politique monétaire de la BCE et des nouvelles régulations (Union bancaire, Eurogroupe, MES) de l'autre. Ces questions seront complétées par l'examen dans un troisième temps de la spécificité et des limites du *policy-mix* européen à l'aune de la crise de 2008. (Enseignement assuré par Patrick Dieuaide).

L'Europe et son droit (1) : Sources du droit en Europe (Y7FF104)

Ce cours s'attache à dégager tous les traits du droit de l'Union européenne qui s'appliquent de manière générale à tous les secteurs de son action et qui permettent finalement de comprendre ce que sont une organisation et un processus d'intégration. L'originalité première de l'intégration communautaire consiste à avoir mis en place, au-delà d'une organisation très particulière, un ordre juridique. C'est ensuite avec l'étude de la structure de cet ordre, ses bases, ses sources, puis l'analyse de son statut, c'est-à-dire les principes régissant sa portée, vis-à-vis de l'ordre juridique des États membres comme vis-à-vis des particuliers, et les voies de droit assurant son autorité qu'on abordera l'ordre juridique de l'UE. D'un point de vue pragmatique, il sera également abordé le fonctionnement du Conseil de l'Europe et son rôle normatif. (Enseignement assuré par Nicolas Brémand).

Science politique de l'Europe (1) : Logiques du système politique de l'UE (Y7FF105)

Ce cours a pour objectif d'explorer les logiques institutionnelles, politiques et administratives à l'œuvre dans le système politique européen. Il se penche sur le fonctionnement et les compétences des principales institutions de l'UE (notamment la Commission européenne, le Conseil des ministres et le Parlement européen). Il met en évidence les interdépendances entre ces institutions et leurs interactions avec d'autres acteurs, tant dans la fabrique des politiques européennes que dans leur mise en œuvre. (Enseignement assuré par Laure Delcour).

✓ Bloc 1 – Construction européenne et relations internationales

Histoire politique comparée des pays d'Europe occidentale (Y7HI312)

Ce cours, à travers une démarche comparatiste, a pour objectif de montrer comment la démocratie libérale érigée en modèle a donné lieu durant le XX^{ème} siècle dans l'Europe occidentale à une difficile construction. Cette démocratie a été contestée par le communisme, les régimes totalitaires et autoritaires et s'est incarnée dans des sociétés diverses plus ou moins prêtes à l'accueillir. (Enseignement assuré par Christine Manigand).

Organisation internationales (Y7HI313)

L'objectif de ce cours est d'explorer la place des organisations internationales sur la scène mondiale. Il permet de comprendre les aspects fondamentaux des organisations internationales (leur conception, leurs objectifs, leur fonctionnement, leurs ressources), et ainsi de pouvoir les comparer et les différencier. À partir d'études de cas, le cours éclaire le rôle des organisations internationales dans des domaines spécifiques (par exemple sécurité, commerce, droits de l'homme...), leurs interactions avec d'autres acteurs et leur influence sur la scène internationale. (Enseignement assuré par Laure Delcour).

Politiques régionales (Y7HI314)

La désaffection d'une partie de la population du continent à l'égard du projet de construction européenne renvoie aux crises économiques successives depuis 1973 et à l'impression que la politique d'ouverture libérale promue par la CEE, puis par l'UE, ne fonctionne pas au bénéfice du plus grand nombre. Pourtant, la politique régionale de l'Union européenne a pour objet explicite « une politique de cohésion économique, sociale et territoriale » en vue d'une remise à niveau des régions en retard. Sans doute que ses investissements, notamment d'infrastructure et de politiques éducatives, destinés à stimuler l'activité, ne portent pas des fruits immédiats pour les populations en difficulté, pour qui l'Etat national reste l'échelon pertinent en matière de politique sociale directe. Pourtant, pour de nombreuses régions en crise des anciens membres comme pour bien des nouveaux membres éligibles, ces initiatives d'homogénéisation territoriale ont représenté à la fois un apport financier et un savoir-faire dans la gestion de fonds internationaux. La tension entre aspiration à l'égalité territoriale et jeu sur les avantages comparatifs recevra le traitement d'une rapide perspective historique, suivie d'une évaluation des résultats, de l'avenir envisagé et des débats concernant cette politique, ainsi que de sa portée dans le contexte de crise multiforme de la dernière décennie. (Enseignement assuré par Traian Sandu).

✓ Bloc 2 – Intégration européenne : institutions, acteurs et politiques publiques

Variété des capitalismes en Europe (Y7EC322)

Ce séminaire de recherche s'inscrit dans le prolongement du cours « Territoires, institutions et innovation en Europe » enseigné en 1ère année de Master. Il vise à approfondir l'analyse des déterminants de la relation entre dynamique(s) territoriale(s) et emploi en France et en Europe. Une attention particulière est accordée à la notion d'encastrement avancée par K. Polanyi, pour insister sur le fait que les dynamiques d'emploi deviennent de moins en moins dépendantes des stratégies d'entreprise et de plus en plus liées aux stratégies des acteurs publics et sociaux présents dans les territoires. Sur ces bases, le séminaire cherchera à éclairer cette tension permanente qui se manifeste entre les impératifs de performances économiques des entreprises et les acteurs de la régulation sociale locale. Les séances de discussion avec les étudiants s'organiseront autour de trois lectures de cette relation « emploi-territoire », selon que celle-ci est conçue en termes d'ajustements par la médiation des marchés des qualifications (marché interne, local et mondial), en termes de complémentarité institutionnelle (rf. aux notions de système régional d'innovation, ou de régional business system de Withley) ou en termes d'intégration des fonctions productives et résidentielles des territoires (rf. aux travaux de Davezies). (Enseignement assuré par Patrick Dieuaide)

Espace social européen et politiques publiques (Y7EC323)

Le séminaire se propose d'étudier les enjeux de politiques publiques et les controverses associées à l'espace social européen. Le propos n'est pas tant d'exposer les limites actuelles du projet d'Europe sociale, minorée derrière l'Europe économique, que de présenter les enjeux les plus contemporains qui traversent ou animent les Etats de l'UE sur le terrain des politiques sociales (marché du travail, redistribution, anti-discrimination, etc.). Ceux-ci renvoient à la coopération dans l'espace européen (transfrontalière, entre systèmes sociaux, etc.), portent sur les leviers de l'eupéanisation sociale et les résistances à celle-ci, se réfèrent à la diffusion des « modèles sociaux ». Les enjeux abordés sont multiples (smic européen, détachement des travailleurs, lutte contre les discriminations, renouvellement

des formes de l'Etat social, etc.). Ils mobilisent une pluralité d'acteurs (politiques, partenaires sociaux, acteurs sociétaux, lobbyistes, etc.) et de stratégies, qui s'articulent souvent sur des échelles multiples (communautaire, nationale comme locale). Le séminaire s'inscrit à l'intersection entre la science politique et l'économie sociale. Il est adossé à une brochure qui propose une sélection de textes fondamentaux, repères historiques comme analyses originales. (Enseignement assuré par Violaine Delteil).

Intégration des Etats post-soviétiques dans l'économie mondiale (INALCO, limité à 5 étudiants) (Y7EC325)

Ce séminaire vise à permettre à l'étudiant d'élaborer des analyses rigoureuses des principales options offertes aux économies de la Russie et de la CEI en matière d'ouverture économique et d'intégration à l'économie mondiale. Lui fournir les outils d'analyse lui permettant d'estimer les conséquences possibles des différentes stratégies d'intégration régionale. L'amener à porter une appréciation critique, nuancée et argumentée des analyses et études économiques produites sur la région, en tenant compte, notamment, de l'influence du contexte international sur ces économies. Pré-requis : niveau de connaissance satisfaisant de l'histoire générale des États post-soviétiques, en particulier de la Russie et de la CEI. Connaissances de base et intérêt marqué pour l'actualité économique. Aisance dans la lecture et l'interprétation de textes analysant l'actualité économique internationale, notamment en anglais. Acquis du cours (L3 INALCO Semestres 1 et 2) « Économie de la Russie » souhaitables. (Enseignement assuré par Julien Vercueil).

✓ **Bloc 3 – Constructions politiques et juridiques de l'Europe**

Histoire des idées politiques en Europe (Y7DR332)

Ce cours est à la croisée de la philosophie politique et de la sociologie politique. Il traite de thèmes contemporains à travers différents courants de pensée en Europe : il revient notamment sur la question de l'Etat et de la domination ; il s'intéresse à la nation et au nationalisme, puis traite des régimes politiques (démocratie, totalitarisme, autoritarisme). Enfin, il s'efforce de réfléchir à la question de l'engagement politique. (Enseignement assuré par Thomas Ribémont).

Droits fondamentaux en Europe (Y7DR333)

La garantie juridique des « Droits Fondamentaux » est présentée comme une conquête de l'après deuxième Guerre mondiale. Toutes les constitutions en Europe - ou presque - contiennent des déclarations des droits et déterminent des mécanismes spécifiques de leur garantie. Mais, puisque reconnaître et affirmer l'existence de droits ne suffit évidemment pas à les garantir, il faut interroger avec beaucoup de précision quels sont les moyens, à la fois normatifs et matériels, qui sont effectivement institués et mis en œuvre par les différents Etats européens pour assurer la garantie des droits fondamentaux. Ces moyens peuvent en eux-mêmes être efficaces ou ne pas l'être du tout, et, par ailleurs, les circonstances peuvent influencer très profondément et durablement la garantie des droits, à l'instar aujourd'hui de la "crise" économique et de l'institution d'une normativité sécuritaire. (Enseignement assuré par Lauréline Fontaine).

Droit européen de l'environnement (Y7DR334)

L'Union européenne a adopté une importante législation relative à la protection de l'environnement qui couvre aujourd'hui la plupart des sources de pollution. Le cours de droit de l'environnement a pour objet de fournir les clés de compréhension de cette matière. Dans un premier temps, sont abordées les règles de compétence de l'Union, le rôle des différentes institutions européennes et celui des États membres de l'Union dans le cadre de la politique environnementale, ainsi que les grands principes spécifiques à la protection de l'environnement, comme le principe de prévention, le principe de précaution, ou encore celui du pollueur-payeur. Ensuite, le cours s'attache à une présentation de certains domaines du droit européen de l'environnement, comme les réglementations relatives aux

véhicules automobiles, aux émissions de quotas de CO₂, aux organismes génétiquement modifiés et à la protection des espèces naturelles et de leur habitat. (Enseignement assuré par Roïla Mavrouli).

Droit et politiques de l'UE (Y7DR335)
(Enseignement non ouvert en 2020-2021)

✓ **Bloc 4 – Cultures, identités et transferts en Europe**

Histoire culturelle de l'Europe au XX^{ème} siècle (Y7SC342)

L'histoire culturelle en l'Europe du XX^e siècle représente un riche champ de recherche en construction situé à la frontière de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ce cours s'intéressera principalement à la formation des élites universitaires, aux transferts culturels et académiques ainsi qu'à la circulation des idées et des pratiques. (Enseignement assuré par Svetla Moussakova).

✓ **Bloc 5 – Ouverture Europe-Monde**

[Enseignements offerts dans d'autres départements - voir la liste à la fin de la brochure]

➤ ***MASTER 1 – Semestre 2***

✓ **Cours fondamentaux**

Histoire de la construction européenne (2) : l'UE depuis Maastricht (Y8FF102)

Ce cours retrace l'histoire de la construction européenne depuis la création de l'Union européenne avec le traité de Maastricht. Il revient sur les modifications institutionnelles engagées depuis les années 1990 (traités d'Amsterdam, de Nice et de Lisbonne). Il s'attache à analyser les transformations du processus d'intégration européenne au prisme des élargissements successifs. Enfin, il propose des grilles d'analyse pour interpréter les multiples crises qui affectent le processus d'intégration européenne depuis la fin des années 2000. (Enseignement assuré par Laure Delcour).

Economie politique (2) : Politiques économiques et controverses dans l'UE (Y8FF103)

L'Europe et son droit (2) : Droit du marché intérieur (Y8FF104)

L'Union européenne repose, depuis son origine, sur la mise en place d'un marché intérieur, entendu comme un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée. Il s'agit ainsi de réaliser l'intégration des économies des États membres par la disparition des entraves aux échanges commerciaux au sein de l'Union européenne. À cet effet, des règles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ont pour objet d'interdire certaines mesures nationales contraires au libre-échange, mais aussi d'harmoniser les législations essentielles. Le cours a pour objet de présenter schématiquement ces règles, tout en les replaçant dans le contexte de la construction européenne afin de souligner qu'elles sont à la base de beaucoup de politiques communes. (Enseignement assuré par Vincent Couronne).

Science politique de l'Europe (2) : Forces et comportement politiques en Europe (Y8FF104)

Ce cours propose d'éclairer les dynamiques politiques au sein de l'Union européenne à partir d'une étude des organisations et comportements politiques. Il aborde les grandes familles de partis politiques, leurs clivages et leur évolution sur la scène politique européenne. Il analyse les formes de représentation des intérêts, les interactions des groupes d'intérêt avec les institutions européennes et leur influence sur le processus de décision. Enfin, il examine les comportements électoraux et interroge la notion d'opinion publique européenne. (Enseignement assuré par Laure Delcour).

✓ **Bloc 1 – Construction européenne et relations internationales**

L'Europe dans la guerre froide (Y8HI312)

Des lendemains de la deuxième guerre mondiale jusqu'à aux événements de 1989-1990, le Vieux Continent aura connu la division et subi la logique des blocs. Tout en s'attachant à restituer la logique d'ensemble et les permanences de ce que l'on a longtemps qualifié de système de « Yalta », on étudiera plus spécifiquement la guerre froide en Europe des origines jusqu'à la fin du conflit bipolaire dans ses étapes successives mais aussi dans ses différentes logiques, qu'elles soient politiques, stratégiques, idéologiques, économiques ou encore culturelles. Il s'agit de rompre avec la vision réductionniste de la guerre froide comme résultant de la seule confrontation entre les deux superpuissances et, conformément avec l'historiographie récente, de privilégier le continent européen comme lieu d'une guerre froide à certains égards autonome par rapport à cette dernière. (Enseignement assuré par Frédéric Bozo).

Histoire de l'Europe centrale et orientale (Y8HI313)

Ce cours questionnera l'unité de cet espace de part et d'autre de la rupture systémique de 1989 en remettant en cause son homogénéisation artificielle, mais aussi une image de mosaïque qui ignore les lignes de force et de faiblesse régionales. Cette définition sera constamment contextualisée dans une approche comparatiste et relationnelle, souvent hiérarchisée, avec l'occident européen – en raison du décalage développemental – et avec la Russie – en raison du décalage de puissance. (Enseignement assuré par Traian Sandu).

La politique étrangère de la France (Y8HI314)

Ce séminaire vise à étudier dans sa dimension historique (depuis 1945) et contemporaine (jusqu'à nos jours) la politique étrangère de la France. Puissance moyenne par ses moyens mais mondiale par ses ambitions, la France continue de prétendre à un grand rôle international. Entre défense de l'indépendance, projet européen et ambition globale, on reviendra sur les grandes périodes et les grands thèmes de cette politique étrangère en en cernant à la fois les permanences et les mutations. (Enseignement assuré par Frédéric Bozo).

Relations économiques extérieures de l'UE (Y8HI316)

Importations, exportations, investissements directs étrangers, accords commerciaux... Les relations économiques de l'UE avec le reste du monde seront étudiées dans le cadre de la politique commerciale commune. Au-delà, sera également étudiée la dimension économique d'autres politiques de l'UE, telles que la politique de l'environnement, la politique en matière de développement et d'aide humanitaire, la politique en matière de migrations, etc. (Enseignement assuré par Nicolas Prokovas).

✓ **Bloc 2 – Intégration européenne : institutions, acteurs et politiques publiques**

Politiques publiques de l'UE (Y8EC322)

Ce cours se présente comme une introduction à la sociologie de l'action publique. Il revient dans un premier temps sur ce qu'est une politique publique puis présente les différentes séquences d'action publique : agenda setting, construction d'un programme d'action, décision, évaluation. Il s'achève sur les grandes tendances actuelles de l'action publique, New Public Management, européanisation des politiques publiques, territorialisation de l'action publique, notamment. (Enseignement assuré par Thomas Ribémont).

Territoires et innovations en Europe (Y8EC323)

L'idée générale de ce cours-séminaire est de comprendre le « retour des territoires » dans les débats sur les déterminants de la performance économique et les stratégies de localisation des entreprises en Europe. Une première partie présente et discute les principaux outils d'analyse développés en économie spatiale et régionale (rf. à la Nouvelle Economie Géographique, l'Ecole française de la

proximité) et dresse un panorama des différents modèles territoriaux de développement économiques (districts industriels, milieux innovateurs, clusters, pôles de compétitivité, le territoire comme écosystème d'innovation). Une seconde partie présente une série d'expériences d'action publique locale en France et en Europe. Durant la seconde partie du cours, les étudiants seront accompagnés dans leur recherche documentaire, l'analyse et la rédaction d'une étude de cas. Par groupes de 2 ou 3, les étudiants rassembleront, synthétiseront et présenteront leurs travaux dans le cadre d'une table ronde thématique où seront invités des collègues spécialistes de la question. Le cas échéant, ce travail pourra être repris et approfondi dans la perspective de rédiger un mémoire de recherche sur deux années M1 et M2. (Enseignement assuré par Patrick Dieuaide).

Humanitaire et développement en Europe (Y8EC323)

A partir de différents supports pédagogiques et de cas pratiques professionnalisants, cet enseignement visera à faire découvrir à la fois les enjeux contemporains auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires et de développement mais aussi à acquérir les premiers savoir-faire professionnels dans ces domaines. Il s'agira, en outre, de cartographier, à partir d'exercices collectifs, les pays ou régions qui aujourd'hui sont confrontés à des problématiques humanitaires et de développement. Enfin, cet enseignement aura pour objectif de mettre à jour les difficultés rencontrées par les acteurs investis dans ces domaines, mais aussi, parfois, l'ambivalence de leurs actions. (Enseignement assuré par Thomas Ribémont).

Les groupes d'intérêt en Europe (Y8EC324)

(Enseignement non ouvert en 2020-2021)

✓ **Bloc 3 – Constructions politiques et juridiques de l'UE**

Droit de l'UE : citoyenneté, immigration et justice (Y8DR332)

Ce cours s'attache à expliquer les évolutions des politiques en matière de citoyenneté, d'immigration et de justice au sein de l'Union européenne. Il s'agira d'appréhender d'une manière pragmatique et concrète les questions migratoires. La politique migratoire de l'UE démontre une incapacité à s'entendre face à une crise majeure. La citoyenneté est au cœur de la construction européenne, car elle amène la liberté de circulation et l'égalité de traitement entre l'ensemble de citoyens des États membres. Enfin, la question de la justice au sein de l'Union européenne passe par une coopération renforcée des autorités. Tous ces sujets éminemment d'actualité seront appréhendés d'une manière très concrète tout en expliquant notamment les apports des traités et de la jurisprudence de l'UE. (Enseignement assuré par Roïla Mavrouli).

Droit de la CEDH (Y8DR333)

Ce cours s'attache à expliquer la construction et l'application des droits fondamentaux protégés par la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Après une explication de l'articulation entre les différents droits fondamentaux européens, nous verrons l'application de plusieurs droits dont le droit à la vie et la dignité humaine, les libertés et sûretés, le droit au procès équitable, le droit au respect de la vie privée, les libertés d'expression et d'opinion ainsi que la non-discrimination. (Enseignement assuré par Roïla Mavrouli).

L'UE et les politiques de coopération internationale (Y8DR334)

(Enseignement non ouvert en 2020-2021)

✓ **Bloc 4 - Cultures, identités et transferts en Europe**

Politiques culturelles comparées (Y8EU342)

Ce séminaire se situe dans le champ de l'histoire des circulations et des transferts culturels en l'Europe du XXe siècle. La problématique de l'internationalisation des échanges culturels est au cœur de la

réflexion sur l'histoire des politiques culturelles dans le monde. (Enseignement assuré par Svetla Moussakova).

✓ **Bloc 5 – Ouverture Europe-Monde**

[Enseignements offerts dans d'autres départements—voir la liste à la fin de la brochure]

➤ **MASTER 2 – Semestre 3**

✓ **Bloc 1 – Constructions européennes et relations internationales**

Elites et opinions en Europe face au processus communautaire (Y9HI312)

Ce cours a pour objectif de revenir sur la relation entre Europe-idée et construction européenne tout au long du XX^{ème} siècle et jusqu'au temps présent. Il s'attachera à décrypter le rôle des élites et à mesurer le hiatus de plus en plus important entre Europe des élites et Europe des peuples. (Enseignement assuré par Christine Manigand).

Action extérieure de l'UE (Y9HI313)

Ce séminaire a pour objectif de fournir aux étudiants les connaissances empiriques et théoriques qui leur permettront d'analyser les enjeux relatifs à l'action extérieure de l'Union Européenne (UE) à la fois sur le temps long et dans ses dimensions les plus contemporaines. Cet enseignement s'attache tout d'abord à retracer à partir des années 1970 l'émergence progressive de coopérations entre Etats européens dans les domaines commerciaux et monétaires, mais aussi dans les enjeux de sécurité et de défense. Les apports de la science politique sont ensuite abordés, en particulier à travers le concept d'eupéanisation des politiques étrangères, d'une part en étudiant les principales approches théoriques appliquées à la construction européenne (réalisme, institutionnalisme et constructivisme), d'autre part en s'appuyant sur l'analyse des politiques publiques. Sont enfin étudiés les aspects les plus contemporains de l'action extérieure de l'UE, sous ses angles stratégiques stricto sensu (défense et sécurité), et politico-diplomatiques (élargissement et voisinage, développement et action humanitaire, politique commerciale et monétaire). (Enseignement assuré par Jean-Yves Haine).

Les relations Etats-Unis-Europe depuis la fin de la guerre froide (Y9HI314)

L'élection de Donald Trump en novembre 2016 marque une rupture dans les relations transatlantiques, longtemps véritable épine dorsale de l'ordre libéral international construit après 1945 sous l'impulsion des Etats-Unis. Si la fin de la guerre froide n'avait pas immédiatement changé la donne des rapports entre les Etats-Unis et l'Europe, les années quatre-vingt-dix, sur fond de crises dans les Balkans, avaient déjà vu se développer un certain nombre de divergences euro-américaines qui devaient éclater au grand jour au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 et avec la crise irakienne de 2002-2003. Certes, la présidence de Barack Obama avait semblé marquer un retour aux fondamentaux après les crises de la présidence de George W. Bush, mais elle aura en réalité confirmé la tendance à l'éloignement entre deux continents jadis si proches. Dans ce contexte, l'élection de Trump, conjuguée au « Brexit » et à la montée des populismes en Europe, peut être vue comme un événement tellurique et se lire à la fois comme un aboutissement et comme une nouvelle étape dans la redéfinition de la relation transatlantique. L'Amérique et l'Europe sont-elles pour autant vouées à une inévitable « dérive des continents » ou sont-elles simplement confrontées à une nécessaire redéfinition de leur relation plus d'un quart de siècle après la fin de la confrontation bipolaire ? (Enseignement assuré par Frédéric Bozo).

Politiques de voisinage et d'élargissement (Y9HI315)

Ce cours propose une réflexion sur le processus d'élargissement et l'action extérieure de l'Union européenne dans son environnement proche (politique de voisinage en Europe de l'est, au Caucase du sud, au sud de la Méditerranée). Il retrace la conception et l'évolution des politiques d'élargissement et de voisinage, analyse leur boîte à outils et présente les acteurs-clés de ces politiques. Il se penche sur la construction des enjeux de l'adhésion (dans les pays candidats) et de l'approfondissement des relations avec l'UE (dans les pays voisins). Enfin, il s'attache à éclairer les débats sur l'intégration différenciée en Europe. (Enseignement assuré par Laure Delcour).

✓ **Bloc 2 - Intégration européenne : institutions, acteurs et politiques publiques**

Organisations politiques et enjeux transnationaux (Y9EC322)

Cet enseignement a pour but d'amener les étudiant(e)s à décentrer leur regard pour aller au-delà des seules problématiques touchant à l'Europe. Il s'intéressera donc à des enjeux globaux comme les migrations, l'environnement, etc., mais aussi à des crises et/ou événements habituellement peu traités : nettoyage ethnique de rohingyas au Myanmar, crise dans le Kivu, etc. A travers ces exemples, le cours s'efforcera d'éclairer le rôle de différents acteurs comme les organisations internationales ou encore les ONG. (Enseignement assuré par Thomas Ribémont).

Territoires, institutions et emploi en Europe (Y9EC323)

Ce séminaire de recherche s'inscrit dans le prolongement du cours « Territoires, institutions et innovation en Europe » enseigné en 1ère année de Master. Il vise à approfondir l'analyse des déterminants de la relation entre dynamique(s) territoriale(s) et emploi en France et en Europe. Une attention particulière est accordée à la notion d'encastrement avancée par K. Polanyi, pour insister sur le fait que les dynamiques d'emploi deviennent de moins en moins dépendantes des stratégies d'entreprise et de plus en plus liées aux stratégies des acteurs publics et sociaux présents dans les territoires. Sur ces bases, le séminaire cherchera à éclairer cette tension permanente qui se manifeste entre les impératifs de performances économiques des entreprises et les acteurs de la régulation sociale locale. Les séances de discussion avec les étudiants s'organiseront autour de trois lectures de cette relation « emploi-territoire », selon que celle-ci est conçue en termes d'ajustements par la médiation des marchés des qualifications (marché interne, local et mondial), en termes de complémentarité institutionnelle (rf. aux notions de système régional d'innovation, ou de régional business system de Withley) ou en termes d'intégration des fonctions productives et résidentielles des territoires (rf. aux travaux de Davezies). (Enseignement assuré par Patrick Dieuaide).

Villes et territoires dans la mondialisation (Y9EC324)

Le séminaire propose d'appréhender les registres et dynamiques de la mondialisation la plus contemporaine en prenant pour focale l'échelle locale, notamment urbaine. Sur le terrain économique, environnemental comme politique, les villes sont devenues des acteurs de plus en plus stratégiques. A l'avant-poste de l'inventivité et de l'expérimentation en matière de politiques publiques, elles fabriquent et orientent le cours de la mondialisation. Elles sont aussi la scène où la conflictualité est la plus évidente. Les questions qui les concernent sont source de débats publics, de tensions et controverses : métropolisation, « smart cities », « green cities », éco-quartiers, politiques d'hospitalité, de partage de l'espace public entre différents groupes sociaux, entre différentes communautés, de ségrégation urbaine, etc. Le séminaire se propose d'éclairer ces enjeux de politiques publiques, à partir d'une approche pluridisciplinaire faisant dialoguer la théorie (Economie politique internationale, Nouvelle Géographie Economique, Sociologie urbaine, Politiques publiques, etc.) avec une série de travaux empiriques et d'enquêtes urbaines. (Enseignement assuré par Violaine Delteil).

✓ **Bloc 3 – Constructions politiques et juridiques de l'UE**

Droit européen de la concurrence (Y9DR332)

Le cours a pour objet les règles garantissant la libre concurrence dans le marché intérieur qui sont contenues dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. D'une part, ces règles

concernent les entreprises : les ententes et les abus de position dominante sont interdits, tandis que les concentrations sont contrôlées. D'autre part, ces règles concernent les interventions publiques : les entreprises chargées de missions d'intérêt économique général sont soumises à des règles spécifiques, et les aides publiques accordées par les États membres aux entreprises sont contrôlées. (Enseignement assuré par Christine d'Espalungue).

Grands enjeux constitutionnels en Europe (Y9DR333)

Résultat de l'histoire, le pouvoir ne saurait théoriquement s'exercer que sur le fondement d'une organisation prédéfinie par une « Constitution » et légitimatrice de l'action. Si les Constitutions ont des formes et des contenus variables, les Constitutions européennes sont, depuis la moitié du XXe siècle, « sous surveillance » : surveillance au plan politique et juridique d'abord, à travers les prescrits et les doctrines des organisations européennes, et internationales ; surveillance au plan économique ensuite, dans la mesure où on ne compte pas les organes responsables de questions économiques qui formulent des avis ou parfois des véritables "réquisitions" constitutionnelles. De ce double point de vue les constitutions des États européens paraissent représenter de véritables enjeux pour l'action politique et normative. (Enseignement assuré par Lauréline Fontaine).

Espaces politiques européens : acteurs et structures (Y9DR334)

L'objectif du séminaire de l'année 2019-2020 est de proposer une réflexion, appuyée sur des études de cas, sur les rapports qu'entretiennent les groupes d'intérêt (catégorie très large et diverse) et les systèmes politiques de l'Union Européenne, tant au niveau des États membres que des institutions de l'UE proprement dites. Ce cours vise ainsi à une meilleure connaissance tant dans les logiques de mobilisation et de représentation des intérêts, que des systèmes politiques européens envisagés sous cet angle. Après un cadrage théorique et analytique portant sur la question des groupes d'intérêt et des dynamiques de mobilisation, des études de cas seront réalisées par les étudiant.e.s dans trois domaines : -comparaison des modèles nationaux de représentation des intérêts (pluralisme, néo-corporatisme...) et de leurs évolutions récentes ; -étude des interactions entre les institutions de l'UE (Commission, Parlement...) et les différents types de groupes d'intérêt ; -études de différents secteurs de mobilisation et de défense des intérêts au niveau européen (industrie, syndicalisme, environnement, santé, droits fondamentaux...) (Enseignement assuré par Daniel Mouchard).

✓ **Bloc 4 – Cultures, identités et transferts en Europe**

Relations culturelles internationales (Y9EU342)

L'histoire culturelle qui est le champ privilégié de nos recherches sera nécessairement confrontée aux diverses visions de la discipline telle que l'histoire comparée, histoire globale, histoire mondiale. Dans cette perspective seront abordées différentes formes de circulations, réceptions, médiations culturelles à travers des comparaisons et des rapprochements dans le domaine de l'histoire de l'art, le cinéma, le théâtre : nous engageons notamment une approche interdisciplinaire par rapport au rôle des acteurs et des médiateurs dans le mouvement des échanges internationaux. Nous poursuivons ainsi l'exploration des mécanismes de construction des identités culturelles, littéraires et artistiques, en abordant une historiographie européenne d'actualité. (Enseignement assuré par Svetla Moussakova).

✓ **Bloc 5 – Ouverture Europe-Monde**

[Enseignements offerts dans d'autres départements—voir la liste à la fin de la brochure]

✓ **Ateliers**

Techniques de négociation (Y9AT104)

L'objectif de cet atelier est de permettre aux participants de se procurer les outils et les méthodes permettant de : négocier, manager les conflits, construire un consensus. Avec l'aide de simulations et d'exercices, puis de discussions et d'analyses, chaque séance d'une demi-journée offre, de façon interactive, l'acquisition de compétences directement mobilisables en : appréhension de stratégies de négociation et gestion des tensions majeures, préparation de négociations, gestion, conduite et analyse de négociation, négociations multilatérales, gestion du mandat de négociation : aspects quantitatifs des négociations, gestion de conflits, construction de consensus. (Atelier sous la responsabilité de Fahimeh Robiollé).

Fonds structurels européens (Y9AT105)

L'atelier a pour objectif d'offrir une présentation opérationnelle de l'instrument communautaire des Fonds Structurels. Il expose les modalités de fonctionnement et de gestion des programmes, parallèlement à la présentation des acteurs intervenant sur les fonds (Commission Européenne, Préfectures, Régions, départements, ONG, associations et autres porteurs de projets). L'atelier s'appuie sur la contribution d'experts européens et nationaux, représentants différentes structures, et différents volets de politique européenne (environnement, emploi, politique de la ville et des territoires, micro-finance, humanitaire, etc.). (Atelier sous la responsabilité de Violaine Delteil).

Expertises et suivis de projet européens (Y9AT106)

Cet atelier prépare les étudiants à l'élaboration des projets européens depuis leur conception et à travers les étapes successives de la réponse aux appels d'offres de l'UE – montage du dossier, gestion du partenariat, budget, établissement du rapport final, - leur apprend les techniques nécessaires au suivi du projet dans les différents contextes nationaux et internationaux. Des experts nationaux et internationaux vont intervenir dans le programme. (Atelier sous la responsabilité de Svetla Moussakova).

Communication européenne (Y9AT107)

Le cours de « Communication européenne » pour les étudiants de M2 a pour objectif de favoriser l'apprentissage de réflexions stratégiques en communication institutionnelle européenne au travers de cas pratiques et de mises en situation en séance dans des conditions quasi-réelles. Ainsi, les étudiants s'exerceront à une véritable démarche professionnelle en communication. (Atelier sous la responsabilité de Michael Malherbe).

Réseaux et partenariats européens (Y9AT108)

Ce séminaire propose une réflexion sur les politiques, partenariats et réseaux culturels et plus spécifiquement sur leur rôle dans les transferts des modèles culturels lors d'une circulation européenne et mondiale. Des enquêtes auprès des institutions culturelles, comme les Centres culturels étrangers à Paris (Goethe Institut, British Council, Instituts culturels Finlandais et Suédois, les Centres culturels de la Chine, du Japon, du Canada, les Centres culturels de Roumanie, de Serbie, de Hongrie), les alliances françaises, les fondations culturelles et artistiques vont être réalisées. Notre réflexion portera principalement sur les convergences possibles entre les politiques publiques et privées dont l'objectif est l'émergence d'un partenariat européen dans les domaines culturels, artistiques et éducatifs. L'apport des études croisées d'historiens, de littéraires, spécialistes en communication, arts et médias seront confrontés aux avis des experts des institutions culturelles et des organisations internationales. (Atelier sous la responsabilité de Svetla Moussakova).

Lobbying européen (Y9AT109)

Ce cours, très ancré dans la pratique, revient dans un premier temps sur les définitions principales du lobbying, puis sur l'état de ce dernier en Europe. Il expose ensuite les principales techniques de lobbying que les étudiant(e)s devront par la suite utiliser dans le cadre des mises en situation autour desquelles se structure cet enseignement. (Atelier sous la responsabilité de Thomas Ribémont).

Attention, accès contingenté. Se renseigner au secrétariat.

Pour les descriptifs détaillés des enseignements ci-dessous, se référer aux brochures des départements concernés.

MASTER 1, 1^{er} semestre

Département Monde anglophone :

La fin du siècle américain ? Principes et pratiques de la politique étrangère de l'administration Trump (Annick Cizel, A7SC102).

La crise du multiculturalisme au Royaume-Uni (Romain Garbaye, A7SC202).

Politics and the Media in Contemporary Britain (Emmanuelle Avril, A7SC203)

Frontières, Migrations et Pionniers (Catherine Becasse, A7SC101)

La Grande-Bretagne des Lumières : l'aube de la modernité européenne (Isabelle Bour, A7SC201)

Race, ethnicity and immigration in the U.S. (James Cohen, A7SC103)

Business Enterprise and Society: a civilizational approach to the Anglo-American political economy (Jacques Henri Coste, A7SC104)

L'Etat et le travail aux Etats-Unis du 19^e siècle au 21^e siècle (Evelyne Payen-Varieras, A7SC107)

Lieux, espaces et migrations aux Etats-Unis depuis le XIXe siècle (Hélène Le Dantec Lowry, A7SC105)

Mainstream & Marginalité. Paramètres politiques et culturels de la démocratie aux Etats-Unis (Christine Zumello, A7SC106)

Département Etudes germaniques :

Paysages médiatiques France et Allemagne 1 (en allemand) (Valérie Robert, code GYJJ014).

Actualité allemande (en allemand), (Valérie Robert, code GYJJ008).

Histoire de l'Allemagne au XIX^e siècle (en allemand) (Pierre de Trégomain, GYRS119)

Département LEA :

L'Allemagne en Europe (Jean-Louis Georget, X7CV103)

MASTER 1, 2^eme semestre

Département Monde anglophone :

British Foreign Policy from 1997 to Brexit (Thibaud Harrois, A8SC206).

The UK Welfare State in the 20th and 21st Centuries: the end of poverty? (David Fée, A8SC201).

Société et économie politique aux États-Unis, XVIIIe – XIXe (Pierre Gervais, A8SC103).

Enjeux du photojournalisme : Photographie et opinions publiques aux États-Unis et dans le monde (Didier Aubert, A8SC101)

L'Éducation féminine en Angleterre XVI-XXe siècles (Claire Boulard-Jouslin, A8SC203)

Passeurs culturels et conversation transatlantique : une histoire de la culture américaine en France 1917-1967 (Laurence Cossu-Beaumont, A8SC104)

Médias et Technologies de l'Information et de la Communication : tensions de la réception et phénomènes sériels (séries film, télévision et jeux vidéo) (Divina Frau-Meig, A8SC102)

Contemporary British art and post-consensus cultural policies, 1979-today (Charlotte Gould, A8SC205)

'There is an alternative !' L'économie hétérodoxe et les mouvements contestataires à l'assaut du capitalisme néo-libéral (Fabrice Mourlon, A8SC302)

Youth and the Media: La représentation de la jeunesse britannique contemporaine dans les médias (Sarah Pickard, A8SC202)

Civilisation irlandaise au 20^e siècle (Nathalie Sebbane, A8SC302)

Département Etudes germaniques :

L'Allemagne, l'Autriche et l'Europe centrale et orientale: héritages de l'histoire, défis et engagements contemporains (en allemand) (Armin Owzar, GZRS119)

Département LEA :

L'Allemagne dans la mondialisation (en allemand) (Jean-Louis Georget, X8CV103)

MASTER 2, 1er semestre

Département Monde anglophone :

The United States in the Americas: international and transnational relations (James Cohen, A9SC101).

Diversité culturelle et mobilisations politiques au Royaume-Uni (Romain Garbaye, A9SC202).

British Foreign Policy since 1997 (Pauline Schnapper, A9SC203).

Urban Policy in the UK in the 20th and 21st Centuries: actors, conflicts stakes and outcomes, (David Fee, A9F001)

Idéologies et pratiques politiques aux États-Unis, approches de long terme (Pierre Gervais, A9SC102)

Résolution de conflits en Irlande, au Royaume-Uni et dans le Commonwealth : théories et pratiques. (Fabrice Murlon, A9SC302)

Département Etudes germaniques :

Paysages médiatiques France et Allemagne 1 (en allemand) (V. Robert, code GYJJ014).

Actualité allemande (en allemand) (V. Robert, code GYJJ008).

Département Médiation culturelle :

Géopolitique de l'art (Nassim Bruno Abouddrar, M9GP201)